

N° 1742554177 /MEMFPMA/DGFP/DC/sa

REF. SIGFAE: FC-25-A/52904

**LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION COMMUNIQUE :**

IL EST OUVERT, AU TITRE DE L'ANNEE 2025, UN **CONCOURS PROFESSIONNEL EXCEPTIONNEL, SUR ETUDE DE DOSSIERS** D'ACCES A L'EMPLOI CI-APRES, DANS LA LIMITE DU NOMBRE DE POSTES BUDGETISES:

CONCOURS	GRADE	POSTES BUDGETAIRES
INGENIEUR DES SERVICES DE SANTE	A4	05

LES INSCRIPTIONS SONT REÇUES EN LIGNE VIA LA PLATEFORME UNIFIEE DE GESTION DES CONCOURS ADMINISTRATIFS, SUR LE SITE INTERNET DU MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION, www.fonctionpublique.gouv.ci, DU VENDREDI 28 FEVRIER 2025 AU VENDREDI 11 AVRIL 2025.

LES FRAIS D'INSCRIPTION AU CONCOURS FIXES A VINGT-TROIS MILLE CINQ CENTS (23.500) F CFA ET LE KIT NUMERIQUE A SEPT MILLE (7000) FCFA SONT PAYABLES EN LIGNE.

- L'ACTE DE NOMINATION OU DE TITULARISATION DU CANDIDAT DANS LE GRADE **A3**;
- LE DIPLOME REQUIS;
- LE CERTIFICAT DE PREMIERE PRISE DE SERVICE DANS LE GRADE **A3**;
- L'ATTESTATION DE NON SANCTION DISCIPLINAIRE DE L'ANNEE **2025** ET LE REÇU;
- UNE ATTESTATION DE PRESENCE AU POSTE DE L'ANNEE **2025** SIGNEE PAR LE SUPERIEUR HIERARCHIQUE DU CANDIDAT;
- L'ACTE DE NOMINATION DANS LES FONCTIONS DE SOUS-DIRECTEUR OU ASSIMILE LE CAS ECHEANT;
- LA CARTE OU LE RECEPISSE D'ENROLEMENT CMU.

LES FRAIS D'INSCRIPTION AU CONCOURS PAYABLES EN LIGNE SONT

FIXES A VINGT-TROIS MILLE CINQ CENTS (23.500) F CFA.

LA PRISE DE VUE (PHOTO D'IDENTITE NUMERIQUE) SE FERA PENDANT LA PERIODE DES INSCRIPTIONS DANS LES DIRECTIONS REGIONALES DE LA FONCTION PUBLIQUE DES LOCALITES SUIVANTES : **ABIDJAN, ABENGOUROU, BONDOUKOU, BOUAKE, DALOA, GAGNOA, KORHOGO, MAN, SAN-PEDRO ET YAMOUSSOUKRO.**

PEUVENT FAIRE ACTE DE CANDIDATURE :

- **LES INGENIEURS DES TECHNIQUES SANITAIRES TITULAIRES D'UN DIPLOME D'INGENIEUR DE CHIMIE OU D'INGENIEUR EN CONTROLE QUALITE OU D'UN MASTER EN SCIENCES DE LA SANTE OU D'UN CERTIFICAT DE PEDAGOGIE UNIVERSITAIRE OPTION SCIENCES TECHNIQUES OU BIOTECHNOLOGIE, HOMOLOGUE PAR LE MINISTERE EN CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE;**
- **LES INGENIEURS DES TECHNIQUES SANITAIRES TOTALISANT AU MOINS UN (1) AN D'ANCIENNETE DANS LES FONCTIONS DE SOUS-DIRECTEUR OU ASSIMILE DANS L'ADMINISTRATION CENTRALE AU 31 DECEMBRE 2024.**

LES CANDIDATS DOIVENT ETRE AGES DE **CINQUANTE-SEPT(57) ANS** AU PLUS AU **31 DECEMBRE 2024** ET **TOTALISER AU MOINS CINQ (5) ANS D'ANCIENNETE DANS LE GRADE A3** AU **05 JANVIER 2025.**

LES CANDIDATS NE DOIVENT PAS FAIRE VALOIR LEUR DROIT A LA RETRAITE AVANT LE **1 JANVIER 2027.**

LA PUBLICATION DES RESULTATS EST FAITE SUR LE SITE INTERNET DU MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION **www.fonctionpublique.gouv.ci**.

Références:

- 1- Article 3 et suivants du décret n°93-607 du 02 Juillet 1993, portant modalités communes d'application du statut général de la Fonction Publique;
- 2- Annexe du décret n°2015-432 du 10 juin 2015 portant classification des grades et emplois dans l'Administration de l'Etat et dans les Etablissements Publics Nationaux, telle que modifiée par l'annexe des décrets n°2016-1141 du 21 décembre 2016, n°2020-532 du 24 juin 2020, n°2022-688 du 6 septembre 2022 et n°2022-920 du 30 novembre 2022;
- 3- Décret n°2022-753 du 28 septembre 2022 relatif à la mise en oeuvre de l'obligation d'enrôlement à la Couverture Maladie Universelle.